

Vos communes

BALCONS DU DAUPHINÉ

La facture augmente pour le futur hôtel communautaire



Frédéric Vial, vice-président en charge du patrimoine, a présenté aux élus le projet des bâtiments annexes de l'hôtel communautaire. Photo Le DL /Cedric PARTOUCHE

Ce jeudi 15 juillet, le dernier conseil communautaire des Balcons du Dauphiné, avant la pause estivale, s'est déroulé dans la salle de la Convivialité de Saint-Chef. Au programme : le futur hôtel communautaire et la centrale photovoltaïque.

À l'ordre du jour de ce conseil municipal, plusieurs délibérations ont été votées dont quatre en lien avec le cycle de l'eau, et d'autres avec les services proposés à la population. Mais, deux délibérations ont été bien plus suivies par les conseillers communautaires : le projet de bâtiments annexes du futur hôtel communautaire et la centrale photovoltaïque. Deux installations qui seront situées sur la commune d'Arandon-Passins.

Deux délibérations qui ont fait grincer quelques dents... Non pas sur le projet en lui-même, mais bien, sur la hausse du coût global de la construction du futur siège du conseil communautaire. Voté lors du précédent mandat, le budget de ce projet se situait autour de 2,3 millions d'euros. Les travaux, qui sont tout à fait dans les temps, devaient munir l'intercommunalité d'un outil fonctionnel en permettant de réunir les équipes des Balcons du Dauphiné au sein d'un même site.

Mais depuis ce vote, des besoins nouveaux sont apparus. Les prises de compétences ont grossi considérablement les effectifs de la communauté de communes et la crise sanitaire a mis en lumière le manque d'espace de la future salle du conseil. Un constat qui a obligé une mise à jour du projet.

Cette dernière a été présentée aux élus ce jeudi soir et révèle une enveloppe budgétaire estimée à 3 255 131,74 euros HT. Soit un coût global de plus de cinq millions d'euros !

Après quelques échanges, le projet a été accepté malgré deux contres et sept abstentions. Le site comprendra une salle multi-activités qui sera aussi la salle du conseil, une salle d'archives, des locaux techniques, un atelier pour les services techniques, un aménagement des extérieurs dont un parking ombragé avec des panneaux photovoltaïques sur les toitures, et, enfin, une salle de sport.

Le dossier de la centrale photovoltaïque a été mis à l'ordre du jour en urgence car il devenait impératif pour le futur exploitant, Chronosolar, de pouvoir commencer son installation sur le site. Mais, les mesures de compensation environnementale ont changé le cadre de la location du terrain. En effet, sur les 22 hectares, l'exploitant devra installer la centrale sur 14 ha et en dégager 8 pour les mesures de protection. Le calcul était basé sur 2 500 euros l'hectare sur les 22 ha exploités. La négociation, qui est toujours en cours, porte sur deux plans distincts : les 14 exploitables et les 8 en jachère. Ce qui dévalorise automatiquement les prix des terrains... Afin de compenser les pertes de loyers, l'intercommunalité a décidé de doubler la durée du bail permettant ainsi un gain similaire mais lissé sur vingt ans supplémentaire.



Les élus du conseil communautaire retrouvaient la salle de Saint-Chef après un an à Morestel, pour respecter les protocoles sanitaires.